

RAHES

Revue Africaine d'Histoire
Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

Revue semestrielle

Numéro

01

Novembre 2025

www.rahes.net

Revue Africaine d'Histoire Économique et Sociale

ISSN-L : 3080-5961

ISSN-P : 3080-5953

RAHES , N°01, Novembre 2025
Revue d'Histoire Économique et Sociale
www.Rahes.net

RAHES
Revue d'Histoire Économique et Sociale
Laboratoire de Recherche en Sciences Historiques (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara – Bouaké Côte d'Ivoire

N° 01
Novembre 2025

COMITE DE RÉDACTION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : M. BRINDOUMI ATTA KOUAMÉ JACOB
RÉDACTEUR EN CHEF : M. GOLE Koffi Antoine
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : M. KOUAKOU N'dri Laurent
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION : M. KOUADIO Kouakou Didié
SECRÉTAIRES ADJOINTS DE RÉDACTION : M. KOUAMÉ N'guessan Bernard
RESPONSABLE DE LA DIFFUSION : M. KRA Kouamé Antoine
RESPONSABLE FINANCIER : DR /MC ESSOH None Rose Délima,
RESPONSABLE FINANCIER ADJOINT : Dr. YAO Élisabeth
WEB MASTER :

Professeur Titulaire, UAO
Professeur Titulaire, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître de Conférences, UAO
Maître Assistant, UAO
Maître de Conférences,
Maître Assistant, UAO

COMITE SCIENTIFIQUE ET DE LECTURE

M. Simon-Pierre EKANZA
M. Ousseynou FAYE
M. Aka KOUAMÉ
M. Egue Jean-Michel LATTE
M. Moussa Willy BANTENGA
M. Augustin ANASSE
-M. Mamadou BAMBA
M. Yacouba ZERBO
M. Moritié, CAMARA
M. Koffi Antoine GOLE
M. BEKOUIN Tanoh Raphael
Koffi N. Joseph TSIGBE
M. Kouakou Désiré M'BRAH
M. Yacouba BANHORO
M. Didier Marcel HOUENOUE
M. Ahmeth N'DIAYE
M. Ismaïla CISS
M. Valy FAYE
M. Ben Soualiou MEITE
Mme Akabla Florentine AGOH Epse KOUASSI
Mme None Rose De Lima ESSOH Epse SORO
M Jean Charles. DEDE
M. Seydou Oumar KANE
M. Mian Newson Kassi Mathieu ASSANVO
M Adou Marcel. AKA
M. SEKA Jean-Baptiste

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Dakar)
Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké-CI.)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Bouaké – CI.)
Professeur Titulaire, Université Joseph Ki-Zerbo (Ouagadougou-BF)
Professeur Titulaire, Université Abomey Calavy (Bénin)
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de recherches, IFAN
Maître de conférences, Université Cheick Anta Diop (Dakar – S.)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maîtres de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Bouaké)
Maître de Conférences, Université Joseph Ki-Zerbo Ouagadougou)
Maître de conférences, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)
Maître de conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)
Maître Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa)

ADMINISTRATION

LABORATOIRE DE RECHERCHE EN SCIENCES HISTORIQUES (LARSHI)
Département d'Histoire
Université Alassane Ouattara
Les articles sont envoyés à : revuerihessh@gmail.com

Normes de rédaction (NORCAMES/LHS)

La présentation du texte est conforme à la norme proposée par le CAMES en 2016

La saisie devra être effectuée avec traitement de texte Word. La mise en forme (changement de corps, de caractères, normalisation des titres, etc.) est réalisée par l'imprimeur. Le texte dans son intégralité (introduction, développement, conclusion et références bibliographiques) doit être rédigé en Arial Narrow, taille 12.

Pour la ponctuation, les normes sont les suivantes : un espace après (.) et (,) ; un espace avant et après (;), (:), (?), et (!). Les signes mathématiques (+, -, etc.) sont précédés et suivis d'un espace.

Les chiffres incorporés dans le texte doivent être écrits en toutes lettres jusqu'au nombre cent. Au-delà, ils le seront sous forme de chiffres arabes (101, 102, 103...)

Les siècles doivent être indiqués en chiffres romains (I, II, III, IV, X, XX).

Le résumé

Le texte de l'article sera accompagné d'un résumé, en français et en anglais (abstract), comportant la problématique, l'objectif général et les principaux résultats. Composé de 200 mots maximum, et de taille 10, ce résumé ne doit pas être une reproduction de la conclusion du manuscrit.

Les mots clés

Le résumé est suivi des mots-clés en nombre raisonnable (5 à 8 au maximum) seront donnés, en français et en anglais (key words). Ils seront en taille 10.

L'auteur

La présentation de l'auteur est la suivante : Le ou les prénom(s) suivi du nom (le nom en majuscule dans l'ordre prénom, nom), adresses compètes (institution, Laboratoire ou département, adresse électronique, pays et numéro de téléphone). Le ou les prénom(s) et le nom en gras, taille 12 et le reste des informations ci-dessus en taille 11

Sources d'archives

Nom de la structure conservant le document (Centre d'archives)–Fonds – le carton ou dossier – le titre du document- et l'année. Exemple : ANCI, 1RR47, SERVICE AGRICOLE, Rapport sur la situation agricole du cercle de Daloa : 1907 -1932.

Sources orales :

Nom et statut du témoin (fonction, âge, etc.) – le lieu et la date de l'entretien.

Références internet

Le moteur de recherche, le site, l'adresse, le titre du document, la date de mise à jour ou de mise en ligne, la date de consultation, le Webmaster.

Les articulations de l'article

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; ; 3. ; etc.)

Les citations

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : - (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ; -

Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples : - En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens () ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

« Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire ».

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères ». (S. Diakitè, 1985, p. 105).

Les notes de bas de page

Les sources historiques (archives, sources imp et sources orales), les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.) Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Catherine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p.145-151

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

SOMMAIRE

DIAKITE Brahima, DOUMBIA Ali, KONE Issa : Les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique (2004-2024).....	11 à 22
Aboukar ABBA TCHELLOU : Les échanges sous forme de troc et des objets à usage monétaires dans la partie occidentale du bassin du lac Tchad de la fin du XIXe au XXe siècle.....	23 à 40
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE : Expédition militaire ashanti sur la côte en Gold Coast au XIXe siècle (1813-1816).....	41 à 61
AMADOU BELLO : Tangible and intangible cultural heritage and development in northern Cameroon.....	62 à 77
Dr. Ibrahima Khalilou DIAGNE : Distribution des poteries en milieu wolof au Sénégal, production artisanale et consommation domestique.....	78 à 96
Ignace KOFFI :La poste de Côte d'Ivoire face à l'avènement des NTIC (1996-2020)	97 à 107
Boubacar SAMBARE : Le marché du textile en Afrique Occidentale Française (A.O.F.) : un enjeu commercial majeur à l'époque coloniale (Fin XIXe siècle – 1958).....	108 à 123
Dre Félicité PAHO NYA : Colonisation française et désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles africaines : cas du village Bangangte au Cameroun (1916-1960).....	124 à 141
Stéphanie Laetitia BEKONO NDONGO : L'appui du Fonds Européen de Développement dans la programmation budgétaire au Cameroun : expérience du PAPDEP, 2007-2011.....	142 à 156

Rokia Alexandra KONATE : Les effets sociaux et politiques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire.....	157 à 175
Hervé Landry COULIBALY et Sita POROGO : Le marché central de Ouahigouya de 1991 à 1996 : reconstruction et modes de gestion.....	176 à 192
Joseph Yannick MBATCHOU : La montée des discours de haine et de violences pendant les élections présidentielles au Cameroun : enjeux et perspectives.....	193 à 209
Nonwhoun Ulrich Ange Priva ZOUHO : Les troubles psychiatriques dans la colonie de Côte d'Ivoire : éléments déterminants, approches thérapeutiques et évaluation de la psychiatrie coloniale de 1912 à 1938.....	210 à 225
N'Goran Alphonse BROU : Les migrants dans le développement socio-économique du pays Agba : 1910-1975.....	226 à 244
Kouadio Serge YAO :Le binôme café-cacao dans le développement socio-économique de la région de Bocanda : 1946-1970.....	245 à 262
N'dri Alexi KOUAME ; Sompléi Séverin FLE : Contribution à l'étude des stratégies de développement des filières agricoles en Côte d'Ivoire : cas de la politique d'ivoirisation de la profession bananière (1968-1993).....	263 à 282
VARIA	263
Dr Prince Appia EHUI : Éducation naturelle et IA éducative : vers un tuteur virtuel à l'aune de l'Emile.....	284 à 294

AVANT-PROPOS

La RAHES, revue spécialisée en histoire économique et sociale, est un outil de vulgarisation des travaux de recherche de l'élite universitaire, plus spécifiquement ceux des historiens d'horizon divers. Malgré les nombreux travaux publiés pas de brillants historiens à travers les siècles, de nombreux pans de l'histoire sociale et économique renferment encore de nombreux mystères non encore élucidés. Les travaux présentés par les contributeurs du deuxième numéro s'articulent autour de trois principaux axes.

Le premier axe « question socioéconomique coloniale et pratique sanitaire » regroupe cinq articles. N'goran Alphonse Brou analyse la contribution de la main d'œuvre immigrée dans le développement du pays Agba (Côte d'Ivoire). L'auteure Félicité Paho Nya s'est intéressée à la désorganisation du travail agricole dans les sociétés traditionnelles au Cameroun, cas du village Banganté. L'enjeu commercial du marché du textile de l'Afrique Occidentale Française constitue l'objet de l'étude de Boubacar Sambaré. Enfin, Ange Priva Zouho nous plonge dans l'univers de la pratique des soins psychiatriques en Côte d'Ivoire entre 1912 et 1938.

Le second axe, se rapportant aux questions militaires, contient deux publications. Le premier qui est l'œuvre de Kouamé Kossonou Sécré, présente les expéditions militaires Ashanti sur la côte en Gold Coast entre 1813 et 1816. Le deuxième est une co-production de Bahima Diakité, Ali Doumbia et Issa Koné. Il analyse les enjeux de la présence militaire chinoise en Afrique entre 2004 et 2024.

Le troisième axe traite des questions commerciales, de distribution et de la coopération et des entreprises, regroupent quatre articles. Le duo Hervé Landry Coulibaly et Sita Porogo s'est intéressé à la reconstruction et à la gestion du marché central de Ouahigouya (Burkina Faso). Aboukar Abba Tchellou révèle que les échanges commerciaux dans le bassin du lac Tchad étaient basés sur le troc et l'usage des objets monétaires. La coopération économique Nord-Sud a été l'objet d'analyse de Stéphanie Laetitia Bekono Ndongo. Elle a mis l'accent sur l'importance du FED dans la programmation budgétaire au Cameroun de 2007 à 2011. Au niveau de la Côte d'Ivoire, Ignace Koffi démontre que l'avènement des NTIC a influencé négativement la Poste, l'une des rares sociétés de l'État non encore privatisées. Quant à Ibrahima Khalilou Diagne, il a abordé la question de la distribution des poteries en milieu Wolof.

Le quatrième axe « crises sociopolitiques » propose trois publications. La première produite par Joseph Yannick Mbatchou décrit les enjeux et les perspectives de la montée des discours de haines et de violence pendant les élections présidentielles au Cameroun. La seconde est l'œuvre de Rokia Alexandra Konaté. Elle montre les effets sociaux, politiques et symboliques des modèles de protection des réfugiés libériens en Côte d'Ivoire. Enfin, Prince Appia compare l'éducation naturelle et l'IA éducative.

Éducation naturelle et IA éducative : vers un tuteur virtuel à l'aune de l'Emile

Dr Prince Appia EHUI¹

Résumé

L'essor de l'intelligence artificielle (IA) dans l'éducation soulève des interrogations sur ses effets sur la formation humaine. La pensée éducative de Jean-Jacques Rousseau, exposée dans *Émile ou De l'éducation*, repose sur des principes humanistes : respect du rythme naturel de l'enfant, primauté de l'expérience vécue, formation morale et autonomie de l'apprenant. La question centrale de cet article est d'examiner dans quelle mesure les innovations pédagogiques liées à l'IA peuvent s'articuler avec ces principes sans en trahir la finalité.

La méthodologie combine une analyse philosophique des textes de Rousseau et une étude documentaire des recherches récentes sur l'IA éducative. Cette approche permet d'identifier les convergences et tensions entre un modèle éducatif humaniste et des technologies centrées sur la performance, la personnalisation algorithmique et l'automatisation du suivi des apprentissages.

Les résultats montrent que l'IA offre de réelles opportunités : suivi individualisé, détection précoce des difficultés, adaptation des contenus. Toutefois, elle comporte aussi des risques : réduction de l'éducation à des indicateurs mesurables, biais algorithmiques, affaiblissement de la relation éducateur apprenant.

L'analyse conduit à défendre un modèle éducatif hybride : l'IA y est un outil d'accompagnement et de réflexion, tandis que l'enseignant conserve la responsabilité de l'orientation éthique et du développement moral. L'intégration raisonnée de l'IA, éclairée par les principes rousseauistes, pourrait ainsi contribuer à former des individus autonomes, responsables et dotés d'un jugement critique, en conciliant humanisme et innovation technologique.

Mots-clés : Autonomie / Éducation naturelle / Éthique éducative / Intelligence artificielle / Rousseau /

Tuteur virtuel

Natural education and educational AI: towards a virtual tutor in the light of *Émile*

Abstract

The rise of artificial intelligence (AI) in education raises questions about its effects on human development. Jean-Jacques Rousseau's educational philosophy, as presented in *Émile, or On Education*, is based on humanistic principles: respect for the child's natural rhythm, the primacy of lived experience, moral development, and the learner's autonomy. The central question of this article is to examine to what extent pedagogical innovations related to AI can align with these principles without betraying their purpose. The methodology combines a philosophical analysis of Rousseau's texts with a literature review of recent research on educational AI.

This approach allows for identifying both the convergences and tensions between a humanistic educational model and technologies focused on performance, algorithmic personalization, and the automation of learning monitoring.

The results show that AI offers real opportunities: individualized tracking, early detection of difficulties, and content adaptation. However, it also poses risks: reducing education to measurable indicators, algorithmic bias, and the weakening of the educator-learner relationship.

The analysis leads to the defense of a hybrid educational model: AI serves as a tool for support and reflection, while the teacher retains responsibility for ethical guidance and moral development. A thoughtful integration of AI, informed by Rousseau's principles, could thus help shape autonomous, responsible individuals with critical thinking skills—reconciling humanism with technological innovation.

Keywords: Autonomy / Natural Education / Educational Ethics / Artificial Intelligence / Rousseau / Virtual Tutor /

¹ Institution : Université Alassane Ouattara, Spécialité : Philosophie politique et sociale, Email: appiaprinceemmanuel2@gmail.com, Pays : Côte d'Ivoire, 0709770495 / 0170802131

Introduction

L'éducation a toujours été un champ central de la réflexion humaine, croisant philosophie, psychologie et sociologie. Elle ne se réduit pas à la transmission de connaissances, mais vise à former l'être humain dans sa globalité, en conciliant développement intellectuel, moral et social. Depuis l'Antiquité, des penseurs tels que Platon ou Aristote ont interrogé le rôle de l'éducation dans la formation du citoyen et la régulation des passions humaines.

Jean-Jacques Rousseau, dans *Émile ou De l'éducation* (1762), propose une approche radicalement novatrice : l'éducation naturelle. Selon lui, « Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme » (J.-J. Rousseau, 1762, p. 12). L'enfant naît doté de dispositions innées qu'il convient de protéger et de développer selon un rythme naturel, en priorisant l'apprentissage par l'expérience et la formation morale sur l'instruction purement intellectuelle.

Aujourd'hui, l'essor des technologies éducatives, notamment l'intelligence artificielle (IA), transforme profondément les pratiques d'enseignement. Les tuteurs virtuels et les plateformes d'apprentissage adaptatif offrent des parcours individualisés et des analyses détaillées des profils cognitifs et émotionnels des élèves. Ces outils promettent un suivi personnalisé, mais soulèvent des questions cruciales : favorisent-ils réellement l'autonomie et l'esprit critique, ou standardisent-ils l'apprentissage et induisent-ils une dépendance cognitive aux algorithmes ?

La problématique centrale de cette étude est : dans quelle mesure les principes de l'éducation naturelle, tels que formulés par Rousseau, peuvent-ils guider la conception et l'usage des tuteurs virtuels à l'ère de l'IA ? L'hypothèse soutenue est que l'IA éducative peut prolonger l'idéal rousseauiste si elle respecte la liberté, l'autonomie et l'expérimentation, mais qu'elle risque de trahir ces valeurs si la performance et l'efficacité prennent le pas sur la formation morale et la créativité de l'apprenant.

Méthodologiquement, l'article combine une lecture critique de l'*Émile*, l'analyse des recherches récentes sur l'IA éducative et ses enjeux éthiques (Collin & Marceau, 2022), ainsi que des exemples pratiques issus d'initiatives éducatives internationales. L'approche est qualitative et conceptuelle, visant à articuler philosophie classique et innovations technologiques pour proposer un modèle hybride d'éducation responsable.

1. Les fondements de l'éducation naturelle selon Rousseau

L'éducation naturelle occupe une place centrale dans l'œuvre pédagogique de Rousseau. Elle repose sur l'idée que l'enfant possède des dispositions originaires qu'il faut préserver des influences sociales précoces afin de permettre l'émergence d'une autonomie authentique. Cette partie examine les trois piliers de cette conception : la liberté comme principe structurant, l'éducation négative qui protège le développement spontané, et enfin la formation morale et affective qui prépare l'individu à la vie citoyenne. L'objectif est de montrer comment Rousseau articule liberté, maturation intérieure et responsabilité pour fonder une pédagogie profondément humaniste.

1.1. La liberté comme principe central

Pour Rousseau, « l'homme est né libre, et partout il est dans les fers » (Du Contrat social, Livre I, chap. I). Appliqué à l'éducation, ce constat signifie que l'enfant naît doté de dispositions naturelles qu'il convient de préserver face aux influences sociales, aux normes précoces et aux pressions institutionnelles (J.-J. Rousseau, 1762, p. 12).

La liberté éducative rousseauiste n'est pas synonyme d'anarchie. Elle s'inscrit dans un cadre encadré, parfois appelé « liberté guidée », où l'enseignant accompagne sans contraindre et structure les activités sans imposer. Rousseau souligne : « Laisser à l'enfant la liberté de ses mouvements, afin qu'il se développe par lui-même » (J.-J. Rousseau, 1762, p. 28). L'expérimentation, l'observation et la réflexion personnelle deviennent les principaux moyens d'apprentissage.

Cette conception intègre une dimension éthique majeure : l'éducation n'est pas seulement un outil pour acquérir des compétences, elle forme l'individu. Développer l'autonomie, c'est préparer l'enfant à devenir un citoyen capable de juger et d'agir de manière responsable.

1.2. L'éducation négative et le guide invisible

L'éducation négative, selon Rousseau, consiste à retarder l'instruction intellectuelle pour favoriser l'épanouissement physique, affectif et moral de l'enfant (J.-J. Rousseau, 1762, p. 45). Elle ne vise pas à remplir l'esprit, mais à préserver la liberté intérieure et la spontanéité du développement. Le précepteur y joue le rôle d'un guide invisible, intervenant discrètement pour protéger l'enfant des dangers ou des influences sociales corruptrices. Cette posture exige un équilibre subtil : observer sans contraindre, guider sans imposer. En laissant l'enfant expérimenter, se tromper et rectifier ses erreurs,

l'éducateur suscite une autonomie authentique. L'apprentissage par l'expérience, le jeu et l'observation de la nature devient alors le moteur d'une connaissance incarnée et durable. Par ce biais, l'enfant découvre les lois de la nature et de la raison, formant ainsi les bases d'une pédagogie active et expérientielle.

1.3. Formation morale et affective

Rousseau confère à la formation morale une place centrale dans son projet éducatif. La vertu et le jugement ne peuvent, selon lui, être inculqués par des leçons abstraites : ils naissent de l'expérience vécue et du rapport concret à autrui. Le précepteur, par une guidance empathique, apprend à l'enfant à ressentir les effets de ses actions, à reconnaître la souffrance d'autrui et à cultiver la compassion. Cette progression affective prépare l'enfant à la vie civique : comprendre la justice, respecter la liberté et assumer la responsabilité de ses choix. Ainsi, l'éducation naturelle rousseauiste forme non seulement l'intelligence, mais aussi le cœur moral, fondement d'une citoyenneté éclairée et autonome. Dans cette perspective, l'éducation n'est pas simple transmission de savoirs, mais formation intégrale de l'être humain, orientée vers la liberté intérieure et la dignité de la personne

2.L'IA éducative à la lumière de Rousseau : vers un modèle hybride

L'essor de l'intelligence artificielle bouleverse les pratiques éducatives contemporaines et invite à repenser la relation entre autonomie, savoir et accompagnement. Cette partie interroge la pertinence du modèle rousseauiste face aux innovations numériques : les tuteurs virtuels, les algorithmes adaptatifs et les environnements d'apprentissage intelligents. L'enjeu est de déterminer si l'IA peut prolonger l'idéal d'une éducation respectueuse du rythme de l'enfant, ou si elle risque au contraire de substituer la liberté par la prédiction. À travers une analyse critique et des exemples concrets, il s'agit de proposer un modèle d'hybridation où technologie et humanisme se renforcent mutuellement.

2.1 Tuteurs virtuels et apprentissage adaptatif

L'émergence de l'intelligence artificielle dans le champ éducatif marque une rupture épistémologique comparable à celle qu'a représentée l'imprimerie pour la diffusion du savoir. Les tuteurs virtuels, soutenus par des algorithmes d'apprentissage automatique, permettent aujourd'hui de personnaliser le parcours éducatif de chaque élève à partir de ses performances, de ses émotions et de ses préférences cognitives. Cette individualisation, en théorie, semble prolonger le projet

rousseauiste qui valorisait le respect du rythme naturel de l'enfant et son autonomie dans l'apprentissage.

Toutefois, l'adaptation algorithmique ne saurait se confondre avec l'éducation naturelle. Là où Rousseau fonde la liberté sur la conscience de soi, les tuteurs virtuels fondent l'autonomie sur la prédiction des comportements. Le danger est donc de substituer la spontanéité par la modélisation, et la liberté éducative par la dépendance algorithmique. Ainsi, l'IA ne devient éducative qu'à condition d'être « pédagogiquement orientée », c'est-à-dire conçue non comme un outil de performance, mais comme un accompagnateur de développement humain. Dans cet esprit, les systèmes adaptatifs devraient viser moins à ajuster le contenu qu'à susciter la curiosité, à encourager l'erreur créative et à soutenir la réflexivité.

2.2. Enjeux philosophiques et limites

L'usage de l'IA en éducation soulève des questions fondamentales relatives à la liberté, à la responsabilité et à la nature même de la connaissance. En effet, l'apprentissage médié par la machine tend à externaliser des fonctions intellectuelles essentielles : la mémoire, le jugement, la comparaison. Rousseau dénonçait déjà ce danger dans *L'Émile*, en avertissant que « le plus dangereux abus des livres est de nous faire oublier l'expérience personnelle ». Aujourd'hui, l'algorithme risque de reproduire ce travers à une échelle inédite : il pense à notre place.

D'un point de vue éthique, l'IA éducative impose une réflexion sur le rapport entre autonomie et hétéronomie. L'élève devient-il sujet de son apprentissage, ou objet d'un système qui anticipe ses besoins avant qu'il ne les formule ? Cette tension est au cœur du débat contemporain sur la déshumanisation de l'éducation. Pour qu'une IA reste fidèle à l'esprit rousseauiste, elle doit renforcer la faculté de juger et non la suppléer. Elle doit offrir des pistes, mais laisser à l'apprenant la possibilité de choisir, de douter, d'expérimenter. L'enjeu n'est pas la maîtrise des données, mais la formation d'un jugement libre à partir d'elles.

2.3. Modèle hybride : technologie et autonomie

L'éducation du futur ne pourra être ni totalement artificielle ni purement naturelle ; elle devra être hybride. Ce modèle suppose une symbiose entre la guidance humaine et la puissance analytique de l'IA. Le tuteur humain, garant de la formation morale et affective, conserve un rôle irremplaçable : celui d'incarner la présence, l'écoute et le discernement. L'IA, quant à elle, devient un prolongement de cette présence, un outil de facilitation plutôt qu'un substitut.

Cette hybridation repose sur un principe de subsidiarité : la machine n'intervient que pour assister l'humain là où il est limité par le temps ou la mémoire, tandis que l'enseignant demeure le gardien du sens. Dans cette optique, le tuteur virtuel pourrait incarner ce que Rousseau appelait « le guide invisible » un médiateur discret, au service du développement intérieur de l'élève. L'école de demain pourrait donc se concevoir comme un espace écosystémique où l'IA soutient la personnalisation sans altérer la relation éducative, et où la technologie prolonge la liberté plutôt qu'elle ne l'asservit.

2.4. Exemples de convergence pratique

Plusieurs expérimentations dans le monde montrent que la synergie entre IA et pédagogie humaniste est possible. En Finlande, les enseignants utilisent des plateformes intelligentes pour analyser les besoins d'apprentissage tout en organisant des ateliers de discussion éthique sur l'usage de la technologie. Cette approche favorise la métacognition : l'élève apprend à réfléchir non seulement sur le contenu, mais sur la manière dont il apprend. Au Japon, des tuteurs virtuels combinent l'analyse des émotions avec des pratiques de mentorat humain. Les résultats montrent une amélioration de la motivation et de la confiance en soi, ce qui rejoint le but rousseauiste de « former des cœurs » avant de former des esprits. Enfin, en Afrique, plusieurs projets émergent autour d'une IA éducative contextualisée, respectueuse des langues locales et des valeurs culturelles, cherchant à concilier savoir universel et enracinement identitaire. Ces expériences confirment que l'IA peut devenir un outil d'émancipation plutôt qu'un instrument de normalisation, à condition d'être mise au service d'un projet éducatif fondé sur la dignité, la liberté et le développement intégral de la personne.

3. Synthèse et perspectives

Après avoir examiné les fondements rousseauistes et analysé les apports comme les limites de l'IA éducative, cette dernière partie propose une vue d'ensemble des convergences possibles, des tensions persistantes et des défis à venir. Elle cherche à déterminer sous quelles conditions l'éducation du futur peut rester fidèle à l'idéal humaniste de liberté, d'autonomie et de formation intégrale de la personne. Entre enjeux politiques, choix éthiques et innovations technologiques, cette synthèse ouvre sur les orientations nécessaires pour bâtir une éducation véritablement émancipatrice.

3.1. Convergences et tensions

Les tuteurs virtuels, lorsqu'ils sont conçus selon une approche éthique et pédagogique rigoureuse, peuvent prolonger l'idéal rousseauiste en respectant le rythme individuel, en adaptant les

contenus et en favorisant un apprentissage actif. Ils répondent à la volonté de Rousseau de former un individu autonome, capable d'apprendre par lui-même. Cependant, cette convergence demeure fragile. L'opacité algorithmique, la standardisation des parcours et la dépendance cognitive risquent de substituer la liberté intérieure par une autonomie programmée. Là où Rousseau valorisait l'expérience vécue et la construction du jugement personnel, l'IA tend parfois à enfermer l'apprenant dans une logique de performance et de prédiction. L'enjeu consiste donc à articuler personnalisation technologique et formation de la liberté morale, afin d'éviter que l'adaptation ne devienne une nouvelle forme de contrainte invisible.

3.2. Implications pour la politique éducative

L'intégration de l'intelligence artificielle dans les systèmes éducatifs ne peut se limiter à une innovation technique ; elle exige une refondation éthique et politique. L'école, lieu de formation de la citoyenneté, doit rester un espace de liberté et de dialogue, non un laboratoire d'expérimentation algorithmique. L'enjeu pour les politiques éducatives est d'instaurer un cadre normatif clair garantissant la transparence des données, la protection de la vie privée et la finalité humaniste de tout dispositif numérique.

Former les enseignants à la compréhension des algorithmes devient une exigence prioritaire. Il ne s'agit pas de les transformer en techniciens, mais en médiateurs critiques capables d'interpréter les données et de conserver la primauté du jugement humain. L'État et les institutions éducatives doivent aussi assurer une équité d'accès aux outils intelligents : l'IA éducative ne doit pas creuser les inégalités entre élèves privilégiés et milieux défavorisés, mais au contraire servir la justice sociale. Ainsi, une politique éducative éclairée doit articuler technologie, équité et éthique, en plaçant la dignité humaine au cœur de la transformation numérique.

3.3. Perspectives futures

L'avenir de l'éducation dépendra de la capacité des sociétés à concilier humanisme et technologie. L'enjeu n'est pas de choisir entre l'humain et l'algorithme, mais de repenser leur coopération. L'IA pourrait devenir un tuteur de conscience si elle est conçue pour accompagner le développement moral et critique de l'élève plutôt que pour le diriger. Cette orientation exige la mise en place d'une philosophie de la conception : les concepteurs de systèmes éducatifs intelligents devraient intégrer, dès le départ, des valeurs rousseauistes autonomie, expérimentation, liberté. Sur le plan pratique, cela suppose une collaboration interdisciplinaire entre philosophes, ingénieurs, enseignants

et psychologues afin d'inventer des environnements d'apprentissage respectueux de la diversité cognitive et culturelle. L'école de demain pourrait devenir un espace où la machine soutient la réflexion plutôt qu'elle ne la remplace, où la technologie favorise la connaissance de soi et l'ouverture à autrui. En définitive, l'avenir de l'éducation ne résidera pas dans la puissance des algorithmes, mais dans la sagesse humaine qui saura les orienter vers le bien commun et la formation intégrale de l'homme.

Conclusion

En définitive, la confrontation entre l'éducation naturelle et l'IA éducative ne relève pas d'une opposition, mais d'un dialogue entre humanisme et technologie. Si les tuteurs virtuels prolongent l'idéal rousseauiste en respectant le rythme et la singularité de chaque élève, ils peuvent aussi trahir son esprit lorsqu'ils substituent la norme algorithmique à la liberté intérieure. L'enjeu n'est donc pas de rejeter la technologie, mais d'en faire un instrument au service de la formation morale, critique et créative. L'avenir de l'éducation dépendra de notre capacité à concevoir une intelligence artificielle véritablement éducative, c'est-à-dire une intelligence qui humanise. Comme Rousseau voulait libérer l'enfant des fers de la société, il nous revient aujourd'hui de libérer l'apprenant des chaînes invisibles de l'algorithme.

Bibliographie

COLLIN Pierre, **MARCEAU** Anne, 2022, *Intelligence artificielle et éducation : enjeux éthiques*, Paris, PUF, p. 45-68.

FLORENTI Luciano, 2020, « Artificial Intelligence, Deep Ethics », *AI & Society*, vol. 35, p. 215-226.

MESSAOUDI Karim, 2024, *Technologies éducatives et autonomie de l'apprenant*, Abidjan, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire, p. 56-78.

ROUSSEAU Jean-Jacques, 1762, *Émile ou De l'éducation*, Paris, Garnier-Flammarion, p. 12-312.

SHARPLES Mike, 2023, *AI in Education: Transforming Teaching and Learning*, London, Routledge, p. 20-35.

YANG Li & **ZHANG** Wei, 2019, *Intelligent Tutoring Systems: Adaptive Learning in Practice*, Singapore, Springer, p. 110-130.